



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ ET DES TRANSPORTS

Direction A - Coordination des politiques
Le Directeur

Bruxelles, le
MOVE.A/PH

Cher Monsieur,

Le Président Juncker vous remercie pour votre courrier concernant le changement d'heure. Il m'a demandé de répondre en son nom.

Le 12 septembre, la Commission a adopté une proposition mettant fin aux changements d'heure saisonniers à partir de 27 octobre 2019:

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1538129883414&uri=CELEX:52018PC0639>.

La décision finale est désormais du ressort du Conseil et du Parlement européen, qui doivent parvenir à un accord sur les détails du texte législatif final. Chaque Etat-Membre sera alors amené à décider s'il souhaite appliquer de manière permanente l'heure d'été ou l'heure standard c'est-à-dire l'heure d'hiver.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Per Haugaard

Monsieur Erick Labrousse
labrousse.erick@gmail.com

Commission européenne, 1049 Bruxelles, BELGIQUE — Tél. +32 22991111
Bureau: DM28 01/040 — Tél. ligne directe +32 229 60140